

*La traite négrière et l'esclavage
XVIIIème - XIXème*

Dossier pédagogique

**Musée du Nouveau Monde
10, rue Fleuriau
17000 La Rochelle**



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Crime contre l'humanité*, la traite négrière constitue l'une des pages les plus tragiques de notre histoire. Quatre siècles de terreur et d'humiliation. Des êtres humains capturés, enchaînés, déportés, vendus comme des marchandises, exploités, torturés. Dix millions ? Vingt millions ? Le chiffre exact n'est pas connu, mais importe-t-il vraiment au regard du drame vécu par ces personnes déshumanisées, ces familles désunies, ces peuples déchirés, ce continent dépossédé de sa plus grande richesse.

Jasmina Šopova, UNESCO

*(La traite négrière et l'esclavage ont été reconnus crime contre l'humanité en 2001, à la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associé).



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Sommaire

Fiche 1

Objectifs Primaire p. 4

Objectifs Collège p. 6

Objectifs Lycée p. 8

Fiche 2

Présentation du sujet p. 10

Fiche 3

Parcours pédagogique p. 13

Fiche 4

Outils pédagogiques p. 16

Fiche 5

Présentation des oeuvres p. 23

Fiche 6

Bibliographie p. 39



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 1

Objectifs

Primaire

Notions générales à comprendre :

- Spécificité de l'esclavage à l'époque moderne.
- Organisation du commerce triangulaire.
- Durée temporelle de la traite (début et fin).
- Travail des esclaves dans les plantations.
- Implication et enrichissement du port de La Rochelle.

Ce qu'il faut savoir en amont de la visite :

Objectifs	Outils / Supports	Démarche
<p>1) Définir le terme d'esclave A : époque antique B : époque moderne</p> <p>Différencier esclavage et traite des noirs</p>	<p>Tableau</p> <p>Texte d'Eric Saugera sur la traite des Noirs p.7,8,9,10</p>	<p>Réaliser tableau pour comparer les deux époques Qui ? où ? Activités ? ...</p> <p>Réflexion avec les élèves</p>
<p>2) Rappel sur l'origine de l'exploitation du continent américain par les Français : A : Canada (pêche – fourrure) B : Antilles (canne, cacao...)</p>	<p>Carte</p>	<p>Repérer le Canada français, les Antilles françaises</p>



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 1

Objectifs

Primaire

Lors de la visite :

- Comprendre l'organisation générale du commerce triangulaire,
- Etre capable d'analyser le détail des différentes phases de la traite et son intérêt pour les négociants rochelais.

Objectifs	Outils / Supports	Démarche
Comprendre l'enrichissement d'un négociant rochelais. Faire le lien avec la colonisation des Antilles par les Français	Hôtel Fleuriau	Description et observation de l'hôtel Fleuriau - extérieur
Comprendre comment s'effectuait la traite sur la côte africaine et la souffrance des prisonniers.	Gravures : « Manière dont les Maures prennent les esclaves » « Embarquement d'une famille d'esclaves noirs » Images des Passagers du vent de F. Bourgeon	Observer la gravure : manière dont... Analyser la scène de l'embarquement d'une famille d'esclaves noirs les protagonistes, les attitudes.
Comprendre l'horreur des transports	Gravure « coupe d'un navire négrier », tableau de Renard Fers de cale Images des Passagers du vent de F. Bourgeon	Observer la gravure, la mettre en relation avec les images de Bourgeon Décrire les fers de cale en imaginer l'usage
Comprendre l'utilisation des esclaves dans les plantations La pénibilité du travail L'intérêt des denrées coloniales.	Saladier aux esclaves Couple d'Indiens devant une plantation Tableau de Soldé	Observation des scènes du saladier, description des différents travaux dans les champs, mise en relation entre les différents documents
Comprendre quel est le statut des esclaves dans la société coloniale. (Quelle était la condition des esclaves ?) Acculturation et nouvelle culture	Inventaire de plantation Fouet de traite Noirs libres, Noires enchaînées La Bamboula Images des Passagers du vent de F. Bourgeon Texte de Justin Girod de Chantrans Article 38 du code Noir	Lire une mention de l'inventaire Observer les gravures, mettre textes (lecture par un élève) et images en relations avec les œuvres
Comprendre que l'esclavage a été aboli	Portrait de Toussaint Louverture Allégorie de la libération des esclaves Déclaration des droits de l'homme	Evocation de la fin de la traite, du personnage de Toussaint Louverture, de la faillite de La Rochelle.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 1

Objectifs

collège

Notions générales à comprendre :

- Spécificité de l'esclavage à l'époque moderne,
- Organisation du commerce triangulaire,
- Durée temporelle de la traite (début et fin),
- Travail des esclaves dans les plantations,
- Implication et enrichissement du port de La Rochelle.

En amont, avant la visite ce qu'il faut savoir :

Objectifs	Outils / Supports	Démarche
1) Définir le terme d'esclave A : époque antique B : époque moderne	Tableau	Réaliser tableau pour comparer les deux époques Qui ? où ? Activités ? ...
Différencier esclavage et traite des noirs	Texte d'Eric Saugera sur la traite des Noirs p.7, 8, 9,10	Réflexion avec les élèves
2) Rappel sur l'origine de l'exploitation du continent américain par les Français : A : Canada (pêche – fourrure) B : Antilles (canne, cacao...)	Carte	Repérer le Canada français, les Antilles françaises
Comprendre comment le Code Noir déshumanise les esclaves.	Textes du Code Noir	Lecture critique des articles les plus significatifs
Comprendre le rôle de Toussaint Louverture. Comprendre le rôle de Victor Schoelcher	Bande dessinée de Pierre Briens « Toussaint Louverture » chez Orphie Recherches internet	Réaliser une biographie succincte de Toussaint Louverture. Réaliser une biographie succincte de Victor Schoelcher



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 1

Objectifs

collège

Lors de la visite :

- Comprendre l'organisation du commerce triangulaire,
- Prendre en compte le détail des différentes phases de la traite et son intérêt pour les négociants rochelais,
- Analyser la mise en place de l'abolition.

Objectifs	Outils / Supports	Démarche
Comprendre l'enrichissement d'un négociant rochelais. Faire le lien avec la colonisation des Antilles par les Français	Hôtel Fleuriau	Description et observation de l'hôtel Fleuriau - extérieur
Comprendre comment les négriers blancs s'approvisionnent grâce à la traite africaine. Interpréter l'iconographie antiesclavagiste	Gravures : « Manière dont les Maures prennent les esclaves » « Embarquement d'une famille d'esclaves noirs » Images des Passagers du vent de F. Bourgeon.	Observer la gravure. Analyser la scène d'embarquement d'une famille d'esclaves noirs les protagonistes, les attitudes. Mise en perspective de la brutalité et « bestialité des trafiquants »
Interpréter l'iconographie antiesclavagiste.	Gravure « coupe d'un navire négrier » Fers de cale Images des Passagers du vent de F. Bourgeon	Observer la gravure, la mettre en relation avec les images de Bourgeon. Evoquer son auteur l'ouvrage dont est extrait la gravure.
Comprendre l'utilisation des esclaves dans les plantations La pénibilité du travail	Saladier aux esclaves Plantation de cacao Mallette des plantes cultivées Texte de Justin Girod de Chantrans	Observation des scènes du saladier, De la plantation de cacao et analyse critique. Réalité ou utopie ?
Comprendre quel est le statut des esclaves dans la société coloniale. Comment cette dernière est organisée. Acculturation et nouvelle culture	Inventaire de plantation Fouet de traite Noirs libres, Noires enchaînées La Bamboula Articles du Code Noir Extrait de Candide « Le noir de Surinam »	Lire une mention de l'inventaire Observer les gravures, mettre textes (lecture par un élève) et images en relations avec les œuvres
Comprendre les différentes phases qui ont précédé l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Comprendre la lente évolution entre pensée et abolition définitive (1789 -> 1795, 1802 -> 1848)	Bailly proclamé président la première constituante, 1789. Portrait de Toussaint Louverture Allégorie de la libération des esclaves Portrait de Victor Schoelcher	Analyser l'attitude des Noirs face aux représentants de la République Evocation du rôle de Toussaint Louverture. Pourquoi cette œuvre est-elle significative de l'abolition ?



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 1

Objectifs

Lycée

Notions générales à comprendre :

- Spécificité de l'esclavage à l'époque moderne,
- Implication et enrichissement du port de La Rochelle dans le commerce triangulaire
- Processus de l'abolition de l'esclavage.

En amont, avant la visite ce qu'il faut savoir :

Objectifs	Outils / Supports	Démarche
1) Définir le terme d'esclave A : époque médiévale B : époque moderne	Tableau	Réaliser tableau pour comparer les deux époques Qui ? où ? Activités ? ...
Différencier esclavage et traite des noirs	Texte d'Eric Saugera sur la traite des Noirs p. 7,8,9,10	Réflexion avec les élèves
Comprendre comment le Code Noir déshumanise les esclaves.	Textes du Code Noir	Lecture critique des articles les plus significatifs
Comprendre le rôle de l'abbé Grégoire Comprendre le rôle de Toussaint Louverture. Comprendre le rôle de Victor Schoelcher	Recherches internet	Réaliser une biographie mettant en évidence l'action antiesclavagiste de l'abbé Grégoire. Réaliser une biographie de Toussaint Louverture. Réaliser une biographie de Victor Schoelcher



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 1

Objectifs

Lycée

Lors de la visite :

- Comprendre l'organisation de la société coloniale,
- Analyser la mise en place de l'abolition.
- Analyses d'œuvres et recontextualisation.

Objectifs	Outils / Supports	Démarche
<p>Comprendre l'enrichissement d'un négociant rochelais. Faire le lien avec la colonisation des Antilles par les français</p> <p>Thème 1 Comprendre l'utilisation des esclaves dans les plantations La pénibilité du travail</p> <p>Comprendre quel est le statut des esclaves dans la société coloniale. Comment cette dernière est organisée. Acculturation et nouvelle culture</p> <p>Thème 2 Interpréter l'iconographie antiesclavagiste</p> <p>Thème 3 Comprendre les différentes phases qui ont précédé l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Comprendre la lente évolution entre pensée et abolition définitive (1789 -> 1795, 1802 -> 1848)</p>	<p>Hôtel Fleuriau</p> <p>Saladier aux esclaves Plantation de cacao Texte de Justin Girod de Chantrans</p> <p>Inventaire de plantation Fouet de traite Noirs libres, Noires enchaînées La Bamboula Articles du Code Noir Extrait de Candide « Le noir de Surinam »</p> <p>« Embarquement d'une famille d'esclaves noirs » Gravure « coupe d'un navire négrier » Gravure « Un Anglais de la Barbade vend sa maîtresse »</p> <p>Bailly proclamé président la première constituante, 1789. -Portrait de Toussaint Louverture -Allégorie de la libération des esclaves</p> <p>Portrait de Victor Schoelcher</p>	<p>Description et observation de l'hôtel Fleuriau - extérieur</p> <p>Observation des scènes du saladier, De la plantation de cacao et analyse critique. Réalité ou utopie ? Lire une mention de l'inventaire Observer les gravures, mettre textes (lecture par un élève) et images en relations avec les œuvres</p> <p>Observer la gravure : analyser la scène d'embarquement d'une famille d'esclaves noirs les protagonistes, les attitudes. Mettre en rapport texte et image. Observer la gravure. Evoquer son auteur l'ouvrage dont est extrait la gravure Analyser l'attitude des Noirs face aux représentants de la République Evocation du rôle de Toussaint Louverture. Pourquoi cette œuvre est-elle significative de l'abolition ?</p>



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 2

Rappel historique

Traite négrière et colonisation française des Antilles

L'économie maritime des XVII^e et XVIII^e siècles en Europe repose essentiellement sur la traite négrière et le commerce triangulaire. Le développement des plantations sucrières du Brésil a engendré les premiers voyages de traite transatlantique au XVI^e siècle. La traite négrière devint alors une « spécialité » portugaise, ces derniers fournissant des esclaves destinés aux colonies espagnoles. Malgré ce monopole des nations ibériques, les Français tentent de développer des activités commerciales avec l'Amérique. A partir de 1643, a lieu la première expédition négrière française connue. Elle est rochelaise et revient de l'île de Saint-Christophe, première véritable colonie française des Antilles.

Le commerce triangulaire

S'opposant au commerce en droiture, le commerce négrier est également appelé commerce triangulaire en raison du chemin parcouru par les bateaux qui partant d'Europe, se rendent en Afrique avant de rejoindre l'Amérique et de retourner enfin en Europe.

Le principe est le suivant : des armateurs arment les navires. Ils embarquent à bord des produits bruts comme le vin ou manufacturés (armes, petits outils, verroterie). Puis le voyage commence vers les côtes d'Afrique, le plus souvent vers le golfe de Guinée parfois l'Angola, moins fréquemment le Sénégal. Là bas, les pays européens ont édifiés des forts qui servent de lieu de base au commerce des esclaves. Les peuples maritimes les plus puissants y troquent depuis longtemps leurs congénères noirs prisonniers venus du centre du continent ou même de la zone côtière, contre la « pacotille » des caravelles européennes. La marchandise y est donc échangée contre des captifs, qui perdent aussitôt leur statut d'êtres humains pour devenir une simple marchandise mais qui vaut de l'or. Un esclave coûte en moyenne de 100 à 300 livres au capitaine, une somme considérable. Un bateau doit parfois visiter plusieurs sites afin de compléter sa cargaison de 350 à 450 esclaves et sa campagne peut durer jusqu'à deux mois.

Les prisonniers sont entassés peu à peu dans l'entrepont des navires, hommes séparés des femmes et des enfants et souvent enchaînés pour éviter les révoltes ou les suicides jusqu'à ce que leur nombre soit suffisant pour lever la voile vers l'Amérique. Le temps de trajet est en général de 5 à 6 semaines si les vents sont bons. Comme ces hommes doivent être livrés aux Antilles sans être trop endommagés, la traversée est entrecoupée de courtes sorties sur le pont où ils sont arrosés d'eau de mer et où on les fait danser pour leur donner de l'exercice. Cela n'empêche pas une moyenne de 15% de décès sur l'ensemble des traversées du XVIII^e siècle.

Une fois arrivé dans les îles à sucre des Antilles, la vente est annoncée dans les gazettes et par affichage.

Les captifs, main-d'œuvre indispensable à l'exploitation des plantations, sont vendus ou échangés contre les produits coloniaux (sucre, tabac, indigo, coton, café..) qui ramenés en Europe sont vendus avec un large profit.. Ils sont ensuite marqués au fer par un signe distinctif.



Anonyme, *La vente des esclaves, vers 1840*



La traite négrière et l'esclavage XVIII^e - XIX^e

Fiche 2

Rappel historique

La traite française

L'implantation française dans les Antilles se fait progressivement dès le premier quart du XVII^e siècle (1624 : Saint-Christophe et la Dominique ; 1635 : La Guadeloupe et la Martinique ; 1697 : Saint-Domingue). Malgré ces installations pérennes et le développement des plantations, jusqu'au début du XVIII^e, le commerce avec les îles reste majoritairement à La Rochelle, un commerce en droiture visant à ravitailler les colonies. On envoie des produits venus de l'arrière-pays et du reste de l'Europe que l'on vend ou que l'on échange contre des produits coloniaux. Cependant, ce commerce de droiture ne suffit pas aux ambitions des armateurs du XVIII^e siècle. Pourquoi les Espagnols ou les Portugais continueraient-ils à ravitailler les colonies en main d'œuvre alors même que tout est en place dans certaines villes portuaires françaises ? Forts de cette expérience, trois grandes villes de la façade atlantique – Rouen, Nantes et Bordeaux – s'adonnent, tout comme La Rochelle, à ce nouveau commerce maritime.

Le commerce triangulaire se développe alors le long de la façade atlantique et des familles entières font fortune dans ce commerce florissant jusque dans les dernières années avant la Révolution. Ainsi, entre 1707 et 1713, 427 expéditions négrières sont organisées au départ de La Rochelle. Sur la même période, Nantes en organise 1427, Le Havre 399, Bordeaux 393.

Face à l'ampleur de ce trafic, en 1716 une permission royale est accordée à Rouen, La Rochelle, Bordeaux et Nantes pour « faire librement le commerce des noirs », abolissant le monopole des compagnies et donnant un statut légal à une pratique déjà existante. Les années 1783/1790 marquent l'apogée du commerce triangulaire rochelais avec parfois 22 départs par an, ce qui représente un pourcentage élevé du trafic portuaire de la ville.

La libération des esclaves et la fin de la traite

Cependant si le commerce est aussi prospère en ces années 1780, c'est que l'exploitation esclavagiste est à son comble. Mais le vent de la Révolution a porté les idées des philosophes jusque dans la plus prospère des îles du commerce antillais. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen conforte les partisans de la disparition de la traite et de l'esclavage. Mais les négociants et planteurs s'y opposent vigoureusement et se regroupent dans le club Massiac qui s'oppose à la Société des Amis des noirs, fondée par Brissot en 1788. En février 1790, ils adressent une lettre à l'Assemblée nationale l'exhortant à ne pas prendre une décision qui amènerait « la perte de nos colonies, l'anéantissement de notre commerce maritime, la destruction de nos manufactures, la nullité des matières qu'elles emploient, la chute de l'industrie et des arts qu'elles entretiennent, le découragement de l'agriculture, l'aviilissement de tous les genres de propriété, le renversement de toutes les fortunes, la dépopulation, le désespoir et la mort de la plus belle contrée de l'Univers. »



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 2

Rappel historique

C'est la décision de l'Assemblée nationale du 15 août 1791 qui met le feu aux poudres. Ainsi en proposant le droit de vote à certains hommes de couleur libres, elle favorise l'inquiétude des Blancs et donne des idées d'abolition aux Noirs. Dans la nuit du 22 au 23 août 1791, à Saint-Domingue, les esclaves et les affranchis se révoltent pour demander les mêmes droits de liberté et d'égalité que les Blancs. L'économie des plantations est mise à mal. Des centaines d'hectares brûlent dans le combat qui oppose les planteurs aux esclaves révoltés. Au milieu de ce combat, un affranchi du nom de Toussaint est repéré pour son courage. Très vite il devient Toussaint Louverture puisque son épée ouvre avec dextérité le corps de ses ennemis. Face à l'ampleur de la révolte, le 29 août 1793, le commissaire de l'île, Léger-Félicité Sonthonax déclare de son propre chef l'abolition de l'esclavage. La Convention n'entérine la décision que le 4 février 1794 (16 pluviôse an II). C'est en fait la peur de voir les esclaves se rallier aux Espagnols et aux Anglais qui guide la Convention.

Cependant dès le 20 mai 1802, Napoléon permet aux commissaires des différentes îles de rétablir l'esclavage. Il faut donc attendre le traité de Paris de 1815 et une ordonnance de Louis XVIII du 8 janvier 1817 pour que l'abolition de la traite (mais non de l'esclavage) soit adoptée. Pourtant, malgré les sanctions prévues, la traite de contrebande se poursuit. Avec la Monarchie de Juillet, des lois en faveur des esclaves apparaissent. Ainsi, dès 1839, les esclaves reçoivent un état civil.

Victor Schoelcher, alors sous secrétaire d'état à la marine et aux colonies contribue, lors de la Seconde République, à faire adopter le décret du 27 avril 1848 sur l'abolition définitive de l'esclavage dans les colonies. Il paraît le 5 mars et permet à 250.000 esclaves d'être émancipés. C'en est fini de la société coloniale des Antilles.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 3

Parcours pédagogique

La section relative à l'économie des Antilles et l'esclavage est située au premier étage de l'hôtel Fleuriau. Elle est composée de 4 salles (3 à 6). Près de 40 objets et œuvres évoquent l'histoire et la vie dans les Antilles françaises sous l'Ancien Régime. Le parcours des collections est thématique, chaque salle réunissant des documents liés à un même sujet. Les œuvres majeures sont soulignées en rouge et font l'objet d'une fiche particulière.

Salle 1 (vestibule) et 2 Les îles françaises

Cette partie constitue une introduction. Elle permet aux élèves de partir de La Rochelle et d'évoquer la présence de ses habitants à Saint-Domingue notamment au travers des œuvres de Van Blarembeghe.

Salle 4 L'esclavage

Les documents présentés dans cette pièce permettent d'évoquer les différentes phases du commerce triangulaire. La gravure de Labrousse Manière dont les Maures prennent les esclaves évoque la brutalité avec laquelle les prisonniers sont capturés en Afrique. La carte de Guinée de Ramusio de pointer les lieux de traite. L'eau-forte de Mme Rollet, « Traite des Nègres » (fiche n°2), évoque une scène dramatique : la séparation et l'embarquement d'une famille de captifs noirs sur la côte africaine. Le transport des esclaves est représenté par la coupe du navire négrier (fiche n°3) extraite de l'ouvrage de l'abolitionniste anglais Thomas Clarkson et par une gravure du début du XIX^e siècle. Les fers de cale dans la vitrine de la salle 3 complètent cette illustration. Ils étaient destinés à entraver les prisonniers dans les navires afin d'éviter toute tentative de révolte telle que celle illustrée la peinture de Renard « Rébellion d'un esclave Noir sur un navire négrier » (fiche n°4). Cette scène peinte en 1833 s'inspire probablement de la nouvelle de Prosper Mérimée Tamango publiée en 1829. A leur arrivée, les esclaves étaient vendus sur le marché aux esclaves ou de gré à gré ce que la gravure la « Vente des nègres » permet d'aborder.

Salle 3 De l'implantation dans les îles à l'indépendance d'Haïti

La gravure Noirs libres, noirs enchaînés (fiche n°5) permet de souligner les disproportions numériques entre Blancs et esclaves, la peur latente qui en résultait et les mauvais traitements imposés aux Noirs. Le tableau La Bamboula (fiche n°6) permet d'évoquer la vie sur la plantation et les regroupements nocturnes d'esclaves autour de coutumes ancestrales africaines toujours vivaces. Le fouet en nerf d'hippopotame, attribut du commandeur de la plantation, permet de comprendre la dureté des châtiments corporels. Ce type de fouet pouvait briser un membre. Les fers de cale étaient utilisés pour entraver les esclaves dans les cales des navires négriers. Les hommes étaient systématiquement attachés par différents moyens lors des traversées en raison du risque de tentatives de révolte plus élevé chez eux.

L'inventaire de l'habitation Vallette (fiche n°9) donne la liste et la valeur marchande des esclaves d'une habitation rochelaise de Saint-Domingue.

L'évocation de la société des îles (Blancs, mulâtres, noirs libres et esclaves) permet de comprendre comment ont pu peu à peu naître des idées de libération de la tutelle des Blancs (Natifs libres de Dominique fiche n°10). Malgré les événements révolutionnaires et la déclaration des droits de l'Homme qui devaient en théorie abolir l'esclavage, malgré le combat engagé par les membres de la société des Amis des Noirs (créée tardivement en février 1788), la première abolition de l'esclavage illustrée par l'Allégorie de la libération des esclaves (fiche n°11) et les statuettes de Boizot (fiche n°12) n'intervient que le 4 février 1794, ceci notamment en raison des nombreuses insurrections de Noirs à Saint-Domingue qui ruinaient l'économie de l'île et des risques d'une invasion anglaise.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 3

Parcours pédagogique

C'est finalement un ancien esclave affranchi Toussaint Louverture (fiche n°13) qui luttant efficacement face aux Anglais alliés aux colons séparatistes, prend le contrôle de l'île, fort de son grade de commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue. Bientôt défait par les troupes envoyées par Bonaparte sous la direction de Leclerc, il est emprisonné dans le Jura au Fort-de-Joux où il meurt en 1803. Mais la relève est assurée par ses compagnons... qui aboutit à la fin de l'esclavage à Saint-Domingue et à l'indépendance de l'île.

Salle 11 Les produits coloniaux

La commode en acajou permet d'évoquer l'importance des zones boisées dans les Antilles et le commerce des bois exotiques, dont certaines essences ont été utilisées par les ébénistes européens pour la fabrication de meubles (meubles de port). Le défrichage intensif pour la plantation de la canne, le besoin de combustible dans les sucreries et le commerce du bois ont entraîné en Haïti une déforestation massive des surfaces boisées à 80% à l'arrivée des Blancs. Il n'en reste plus que 2% actuellement !

La production des îles des Antilles est une production essentiellement sucrière. La plantation sucrière (développée dans un dossier sur les productions coloniales) nécessite un travail harassant pour la plantation de la canne comme pour sa coupe et son transport à la raffinerie qui doit s'opérer très rapidement pour éviter la perte de la saccharose. Pour cette raison, le recours à une main d'œuvre importante et solide est fondamental pour les planteurs qui ne peuvent faire appel ni aux indigènes, vite décimés, ni aux Blancs qui ne résistent pas longtemps à ce régime. L'esclavage est donc vite considéré comme la réponse adaptée.

La plantation sucrière est représentée au travers de deux documents. L'arrière-plan de l'œuvre Couple d'Indiens devant une plantation sucrière évoque la préparation du sucre. Le saladier aux esclaves (fiche n°7) montre le travail dans les plantations d'une manière somme toute assez réaliste.

La plantation de cacao (fiche n°8) d'Alexandre Soldé détaille les différentes étapes de la récolte du cacao mais la représentation du travail et les liens entre Noirs et Blancs est bien loin de ce que vivait la plupart des esclaves dans les Antilles.

Salle 6 Le cabinet Fleuriau

Dans ce cabinet de travail au décor d'origine classé Monument historique, on peut évoquer Aimé-Benjamin Fleuriau et ses contemporains, planteurs ou armateurs rochelais enrichis par le travail des esclaves ou la traite, et les immeubles prestigieux qu'ils ont construits grâce à cela et dont s'enorgueillit encore aujourd'hui le patrimoine de la ville.

Une carte de 1750 Carte des îles de Saint-Domingue permet de visualiser Saint-Domingue, la Reine ou perle des Antilles comme elle a été surnommée au XVIII^e siècle. Cette colonie française fournit alors à elle seule les trois-quarts de la production mondiale de sucre. La ville du Cap appelée le « Paris des Antilles » atteste par son urbanisation de l'importance de l'implantation française.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 3

Parcours pédagogique



Plan du 1^{er} entresol
Musée du Nouveau Monde



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 4

Outils pédagogiques

Extraits de textes

Ces extraits de textes peuvent être lus par un élève devant une œuvre ou servir d'analyse en complément de la visite.

Justin Girod de Chantrons, «Voyages d'un Suisse en différentes colonies», 1785

(Description d'une première rencontre avec des esclaves)

« Ils (les esclaves) étaient au nombre de cent hommes ou femmes de différents âges, tous occupés à creuser des fosses dans une pièce de cannes, et la plupart nus ou couverts de haillons. Le soleil dardait à plomb sur leur tête, la sueur coulait de toutes les parties de leur corps ; leurs membres appesantis par la chaleur, fatigués du poids de leurs pioches et par la résistance d'une terre grasse, durcie au point de faire rompre les outils, faisaient cependant les plus grands efforts pour vaincre tous les obstacles. Un morne silence régnait parmi eux, la douleur était peinte sur toutes les physionomies, mais l'heure du repos n'était pas encore venue. L'œil impitoyable du gérant observait l'atelier, et plusieurs commandeurs armés de longs fouets, dispersés parmi les travailleurs, frappaient rudement de temps à autre ceux même qui, pas lassitude semblaient forcés de se ralentir. »

Le Code noir, 1685

En mars 1685, Colbert promulgue le Code noir qui instaure le cadre législatif et le statut légal de l'esclave dans la société française. Ce texte fait de l'esclave « un être de Dieu » et en même temps un bien meuble. Il témoigne aussi de l'importance économique du commerce des esclaves. Et tente de répondre à des questions telles que : à qui appartiennent les enfants d'esclaves si les parents ont des maîtres différents ? Peut-on affranchir ses enfants issus d'une union avec un esclave ? Peut-on mutiler ses esclaves ? Est-on obligé de les baptiser ? Le Code noir fut relativement peu observé dans les colonies françaises au 18^e siècle, les propriétaires trouvant qu'il leur était trop souvent défavorable.

Extraits :

Article 12 :

Les enfants qui naîtront de mariages entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves, et non à ceux de leur mari, si le mari et la femme ont des maîtres différents.

Article 38 :

L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule ; s'il récidive une autre fois à compter pareillement du jour de la dénonciation, aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et la troisième fois, il sera puni de mort.

Article 44 :

Déclarons les esclaves être meubles, et comme tel entrer en la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager entre les cohéritiers sans préciput ni droit d'aînesse, ni être sujets au douaire coutumier, au retrait féodal et lignager, aux droits féodaux et seigneuriaux, aux formalités des décrets, ni aux retranchements des quatre quints, en cas de disposition à cause de mort ou testamentaire.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 4

Outils pédagogiques

Voltaire, Candide conte philosophique, 1759 (chapitre XIX).

Le nègre de Surinam

« En approchant de la ville, ils rencontrèrent un nègre étendu par terre, n'ayant plus que la moitié de son habit, c'est-à-dire d'un caleçon de toile bleue ; il manquait à ce pauvre homme la jambe gauche et la main droite. "Eh, mon Dieu, lui dit Candide en hollandais, que fais-tu là, mon ami, dans l'état horrible où je te vois ? - J'attends mon maître, M. Vanderdendur, le fameux négociant, répondit le nègre. - Est-ce M. Vanderdendur, dit Candide, qui t'a traité ainsi ? - Oui monsieur, dit le nègre, c'est l'usage. On nous donne un caleçon de toile pour tout vêtement deux fois l'année. Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. Cependant, lorsque ma mère me vendit dix écus patagons sur la côte de Guinée, elle me disait : "Mon cher enfant, bénis nos fétiches, adore-les toujours, ils te feront vivre heureux, tu as l'honneur d'être esclave de nos seigneurs les blancs, et tu fais par là la fortune de ton père et de ta mère. Hélas ! je ne sais pas si j'ai fait leur fortune, mais ils n'ont pas fait la mienne. Les chiens, les singes et les perroquets sont mille fois moins malheureux que nous. Les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste ; mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germains. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible ».



La traite négrière et l'esclavage XVIII^e - XIX^e

Fiche 4

Outils pédagogiques

Inventaire d'une plantation rochelaise établie à Saint-Domingue à la fin du XVIII^e siècle 27 9bre 1792

Inventaire et mise en possession de l'habitation Valette, Garesché et Garreau de La Rochelle de la personne du Sr Chevanard »

L'an mil sept cens quatre-vingt douze et le vingt septième jour du mois de novembre, à la réquisition du sieur Joseph Chevanard, demeurant en ce quartier et paroisse des Abricots, au nom et comme porteur de la procuration du sieur Charles Valette, négociant demeurant en la ville de La Rochelle par acte passé au rapport de Me De la Vergne et son confrère le vingt-deux juin dernier, en sa qualité d'acquéreur par indivis avec les sieurs Daniel Garesché et Paul Garreau négociants demeurans aussi en la ville de La Rochelle, d'une habitation située en ce quartier et paroisse, qu'ils ont acquise ...à l'effet d'y procéder à l'inventaire, description, estimation des terres, nègres, négresses, négrittes, négrillons, bestiaux et animaux, meubles, bâtiments, vivres, plantations [...]

[...]Un mauvais buffet en chêne, vingt-deux dames-jeannes vuides, dix fer à repasser tant bons que mauvais, une petite glace et une jarre à l'eau.

Item douze couverts d'argent, quatre cueilleres à ragoût, une cueillere à soupe, douze cueillers à café.

Item deux barres à nègres avec douze organeaux, une mauvaise égoïne, une sie de long, six sies à café, un tareau, trois marteaux, une chaîne et deux colliers, une équerre en fer et deux grandes chaudières....

Un fléau sans plateaux ni chaîne avec deux poids de cinquante.

Deux tables à trier du café en bois sap avec leurs traiteaux ; tous les nègres sont munis de leurs houes, serpes et quelque manchettes.

Lesquels objets nous avons seulement décrits sans en faire d'estimation.

Suivent les nègres et leur estimation.

1e. Cupidon commandeur nation Thiamba âgé d'environ trente-neuf ans, étampé DE, estimé par les arbitres à la somme de cinq mille livres.

5.000 II

2e. Alerte nation Mondongue, âgé d'environ trente-trois ans, étampé Barnaud et au bas Grand-once sur le sein gauche et étampé illisiblement sur le sein droit estimé la somme de trois mille livres

3.000 II

3e. Auguste même nation âgé d'environ trente-quatre ans, étampé illisiblement estimé la somme de deux mille livres

2.000 II



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 4

Outils pédagogiques

4e.	Joli-cœur nation Bibi âgé d'environ trente ans sans étampe, estimé la somme de deux mille cinq cens livres	2.500 II
5e.	La Fortune nation Moque âgé d'environ vingt-trois ans, avec des jambes mapou sans étampe estimé la somme de mille livres	1.000 II
6e.	Arons nation Nago âgé d'environ trente-cinq ans, étampé illisiblement estimé la somme de trois milles livres cy	3.000 II
7e.	Adam nation Congo âgé d'environ soixante-trois ans étampé DECORSE sur le sein droit et BARNAUD illisiblement sur le sein gauche, estimé la somme de trois cens livres	300 II
8e.	Boucann nation Thiamba âgé d'environ vingt-cinq ans estampé illisiblement sur le sein gauche estimé la somme de trois mille	3.000 II
9e.	Fidelle nation Congo âgé d'environ vingt-sept ans, étampé illisiblement sur le sein gauche, estimé la somme de trois mille livres	3.000 II
10e.	Mentor nation Congo âgé d'environ vingt ans, étampé illisiblement estimé la somme de trois mille livres [...]	3.000 II
20e.	Launis nation Aoussa âgé d'environ quinze ans, même étampe estimé la somme de deux mille cinq cent livres cy	2.500 II
21e.	La Rochelle nation Taqua âgé d'environ douze ans même étampe estimé la somme de deux mille livres cy [...]	2.000 II

Négresses

27e.	Zemire nation Mondongue servante âgée d'environ dix-huit ans, estimé trois mille livres	3.000 II
28e.	Rozalie nation Congo aussi servante âgée d'environ quinze ans sans étampe, estimée trois mille livres	3.000 II



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 4

Outils pédagogiques

- 29e. Marie Louise nation Canga âgée d'environ trente-trois ans étampée Bernard Guilhou sur le sein droit, estimée la somme de trois mille livres 3.000 II
- 30e. Suzanne de nation Canga âgée d'environ quarante-huit ans même étampe, estimé la somme de deux mille livres [...] 2.000 II
- 37e. Celimene nation Ibo âgée d'environ quarante ans, étampée Ch. Mesnager, estimée la somme de mille livres 1.000 II
- 38e. Cotton nation Marba âgée d'environ quarante ans, étampée F.G. estimée la somme de mille livres 1.000 II
- 39e. Suzette nation Arada étampée Guibert, âgée d'environ vingt-deux ans, estimée la somme de deux mille cinq cens livres [...] 2.500 II
- 43e. Irennée nation Congo âgée d'environ quarante ans, laquelle négresse ledit Sieur Mesturas, audit nom nous a déclaré par l'acte d'acquisition ledit Sieur Guibert s'est spécialement chargé et obligé de faire ratifier la liberté de ladite négresse, n'ayant point été comprise au nombre des nègres vendus que nous portons ici pour mémoire.

Négrillons

- 44e. Samedy créole fils d'Henriette âgé d'environ onze ans estimé quinze cens livres 1.500 II
- 45e. Noël fils de la même âgé d'environ quatre ans estimé huit cens livres 800 II
- 46e. Jean-Baptiste enfant de la même âgé d'environ deux ans estimé cinq cens livres [...] 500 II

Négrittes

- 49e. François enfant d'Henriette âgée d'environ sept ans, estimée mille livres 1.000 II



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 4

Outils pédagogiques

49e.	Françoise enfant d'Henriette âgée d'environ sept ans, estimée mille livres	1.000 II
50e.	Dayo enfant de la même âgée d'environ six ans, estimée neuf cents livres	900 II
51e.	Betzy enfant d'Irennée âgé d'environ sept ans, estimé cinq cents livres cy	500 II
52e.	Véronique enfant de la même âgée d'environ un an estimée deux cents livres [...]	200 II

Suivent les animeaux

Trois mulets Espagnols sans étampe estimés ensemble la somme de deux mille quatre cents livres	2.400 II
--	----------

Item trois vieux cheveaux dont l'un servant à la charge, estimés ensemble la somme de huit cents livres	800 II
---	--------

Item quatre mères vaches avec chacune leur suite, estimées ensemble la somme de douze cents livres	1.200 II
--	----------

Item l'habitation contenant cent-soixante carreaux de terre bornée au Nord du sieur Boisgervais séparée par le bras droit de la rivière des Abricots, au Sud par l'habitation du sieur Chrestien, à l'Est par le sieur Lambert Detry, au droit de François et à l'Ouest par le bras droit de ladite rivière, sur laquelle habitation lesdits experts et sur-expert nous ont déclaré qu'il existoit une case principale de quarante-cinq pieds de long, sur vingt-six pieds de large bâtie en bois dur, poteaux fichés en terre, bousillé entre poteaux, charpente bâtarde couverte en paille divisée en trois chambres, gallerie sur le devant et un cabinet à chaque bout ; toutes les portes et fenêtres garnies de leurs gonds pentures et crochets, le tout en mauvais état [...]

Item quatre cases à nègres de chacune quarante-cinq pieds de long, sur dix-huit de large, bâtie en poteaux dur fichés en terre clissées entre poteaux, charpente irrégulière, trois couvertes en essentes et une en paille, divisées chacune en quatre chambres, en assez bon état [...]

Tous lesquels objets, nègres, négresses, négrittes, négrillons, mulets, cheveaux, bêtes à cornes, mulets [sic], habitation, et autres objets ci-devant décrits, ledit sieur Mesturas audit nom, en ce tout présentement fait remise audit sieur Chevanard en sa qualité, qui s'en reconnaît en bonne et dûe possession et en a donné toute quittance et décharge audit sieur Mesturas pour en randre compte quand et à qui de droit, le tout sans nuire ni préjudicier aux droits de chacune des parties pour le règlement de compte et autres intérêts qu'ils ne peuvent avoir à discuter pour raison de ladite habitation [...] ».



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 4

Outils pédagogiques

Atelier d'art plastique

Sur réservation préalable, un atelier d'art plastiques vous est proposé autour du thème de l'esclavage et de la traite. Après la visite des salles, pendant une heure vous pouvez travailler avec l'artiste plasticienne Véronique Selleret.

Partant de l'entassement et de l'imbrication des esclaves dans l'entrepont des navires, elle proposera aux élèves de travailler plastiquement cette situation intolérable en dessinant ces corps sur des bâches noires.

L'atelier est accessible à tous les niveaux.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 5

Œuvre n°1

L'hôtel Fleuriau Présentation architecturale

Vous pouvez utiliser ces informations dès votre entrée dans la cour du musée afin de préciser la particularité du lieu historique qui abrite aujourd'hui le musée.

Si d'aventure, vous souhaitez insister à nouveau sur cet hôtel particulier après la visite afin que les élèves prennent conscience de l'impact économique de la traite sur la société rochelaise, il vous est possible de recréer le plan de cette grande demeure du Siècle des Lumières.

L'extérieur

Aimé-Benjamin Fleuriau (1709-1787) s'embarque pour Saint-Domingue pour rejoindre son oncle sur la plantation familiale suite aux difficultés financières de sa famille. Quelques temps plus tard, bien intégré dans la société coloniale de l'île, il organise le déchargement, l'avitaillement et la vente des cargaisons humaines et matérielles des navires. Fin connaisseur du commerce triangulaire, il achète en 1743, à la mort de son oncle, ses premières terres, bases de sa plantation sucrière de Bellevue (327 hectares), sur laquelle travailleront près de 300 esclaves.

De retour à la Rochelle en 1755, sa fortune faite, il acquiert de nombreux marais salants et des cabanes afin de poursuivre son négoce. En 1756, il épouse Marie-Anne Suzanne Liège, fille d'un négociant bordelais. Il s'inscrit définitivement dans la haute société rochelaise en 1772 avec l'acquisition de l'hôtel particulier de la famille Regnaud de Beaulieu construit vers 1750. En 1776, il obtient une charge nobiliaire d'« officier commensal de la maison du Roy ». Il se nomme désormais Aimé-Benjamin Fleuriau de Bellevue. A sa mort en 1787, sa fortune avoisine les 400.000 livres. Sa réussite exemplaire symbolise parfaitement l'enrichissement, grâce au commerce colonial avec les Antilles, d'une grande partie des armateurs, des négriers et des planteurs européens.

Cet hôtel se compose alors d'un corps central et de deux ailes élevées autour d'une cour pavée fermée par une majestueuse porte cochère. La façade sur cour de style Louis XV se compose de trois niveaux : un rez-de-chaussée surmonté d'un premier étage et un étage de combles. La séparation entre le rez-de-chaussée et l'étage est marquée par un bandeau situé sous la fenêtre du premier. L'étage des combles, quant à lui est distinctement séparé par une corniche et habillé par des lucarnes.

En 1778, afin d'agrandir la demeure, Fleuriau fait construire, adossé au corps central, une extension dont la façade, de style Louis XVI, donne sur un jardin ouvrant rue Gargoulleau par une grille ouvragée de fer forgé.

Les deux bâtiments sont à des niveaux différents, ce qui explique, à l'intérieur, le décalage entre les pièces. Pour faire communiquer les deux bâtiments, des ouvertures furent pratiquées dans la cage d'escalier.

L'intérieur

Au rez-de-chaussée du bâtiment se trouvaient les pièces à vivre et de réception : l'antichambre, les salons, la salle à manger. Dans les ailes on trouvait l'office, la cuisine et les écuries ainsi qu'une remise (garage pour le carrosse).

On accède au premier étage par un bel escalier de pierre avec une rampe en fer forgé et des pilastres sculptées à la base. Cet escalier conduisait aux chambres et leurs cabinets.

L'accès au second étage se fait par un escalier en bois agrémenté d'une simple balustre dans un souci d'économie.

Sous les combles se trouvaient d'autres chambres, les greniers ainsi que les logements des domestiques.

Dans le musée, vous pouvez relever bon nombre de décors d'origine illustrant la richesse de la demeure : en particulier dans les pièces de réception du rez-de-chaussée subsistent lambris moulurés, trumeaux sculptés et dorés, consoles et cheminées en marbre...



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°2

Traite des nègres « Quel contrat infâme, l'un marchande ce qui n'appartient à personne, l'autre vend la propriété de la Nature »

Citoyenne Rollet d'après George Morland
Gravure au pointillé aquarellée, vers 1791-1795.

Cycle 3

Où se déroule cette scène ?
Que semble-t-il se passer ?
Qui sont les Noirs ?
Comment peut-on les reconnaître ?
Que font les hommes blancs ?
Où conduisent-ils les Noirs ?
Qui est l'homme noir au chapeau ?

Collège / Lycée

Qui sont les Noirs ?
Comment peut-on les reconnaître ?
Que font les hommes blancs ?
Où conduisent-ils les Noirs ?
Qui est l'homme noir au chapeau ?
Pourquoi semble-t-il en bon terme avec l'homme blanc ?
Quels sentiments se dégagent de cette scène ?
Quelle est l'attitude de l'enfant ?
Que reflète-t-elle ?
Quel message cette gravure véhicule-t-elle ?

L'auteur de cette gravure, la citoyenne Rollet, est malheureusement inconnue.

George Morland, l'auteur du tableau dont s'inspire cette gravure est un peintre anglais né à Londres en 1763 et mort dans cette même ville en 1804. Artiste prodige, George Morland se tourne d'abord vers la peinture de mœurs et de scènes domestiques. Puis vers 1790, à la faveur de la mode ambiante, il peint des scènes pittoresques de la vie campagnarde anglaise et des paysages qui connaissent un grand succès. Son tableau *Execrable Human Traffick or the Affectionate Slaves*, exposé en 1788 au salon de l'Académie royale des Arts de Londres présente donc un sujet atypique pour cet artiste mais néanmoins d'actualité. Inspiré probablement par les idées de la société anti-esclavagiste de Londres, créée très récemment par William Wilberforce et Thomas Clarkson, l'iconographie de cette œuvre dénonce toute la cruauté de l'embarquement des captifs noirs en Afrique.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°2

Traite des nègres « Quel contrat infâme, l'un marchandant ce qui n'appartient à personne, l'autre vend la propriété de la Nature »

La scène qui se déroule sur une côte d'Afrique noire, probablement dans le golfe de Guinée, détaille tous les acteurs de la traite africaine. Au premier plan les attitudes de trois personnages qui assistent au démantèlement d'une famille africaine sont très révélatrices du message diffusé. Dans une chaloupe, une victime de la traite, un homme noir lourdement entravé, semble pleurer. Prostré, son visage est caché par ses mains, comme s'il ne voulait pas assister à cette scène insoutenable. Derrière lui, un négrier blanc, à contrario, assiste impassible à cette tragédie. Elle ne représente finalement pour lui que l'embarquement d'une marchandise. L'enfant qui tient la chaîne de l'embarcation, les yeux baissés comme pour ne rien voir représente d'une certaine manière la prise de conscience d'une partie de l'opinion publique. L'attitude de l'homme noir suppliant les Blancs de ne pas le séparer de sa femme et de son enfant n'est pas sans rappeler celle du sceau de la société anti-esclavagiste londonienne dont l'iconographie connut un grand succès à l'époque. On remarque à droite de la gravure sous les palmiers, la présence d'un négrier blanc qui discute avec un trafiquant noir. Cette scène permet de comprendre que la traite négrière fonctionne grâce à la complicité d'Africains.

Le texte qui accompagne la gravure « Quel contrat infâme, l'un marchandant ce qui n'appartient à personne, l'autre vend la propriété de la Nature » renvoie directement aux idées « rousseauistes ». Elles évoquent un « état de nature » dans lequel, l'homme primitif (auquel est assimilé le Noir) non assujéti et perverti par le contrat social, vivrait dans le bonheur lié à sa vie justement asociale. A noter que Rousseau précise que l'homme à l'état de nature éprouve une « répugnance naturelle à voir périr ou souffrir tout être sensible », idée largement relayée par cette gravure.

La signature "citoyenne" Rouillet nous montre que l'oeuvre est gravée et diffusée en France pendant les années révolutionnaires dans la mouvance des idées de la Société des Amis de Noirs en faveur de l'abolition de l'esclavage. Si cette gravure montre la pratique de l'achat des esclaves sur les côtes africaines, c'est bien sûr pour la condamner. Avant cette période, très rares sont les représentations liées à la traite.



Document 1 : Giovanni Ramusio Battista, Carte des côtes de Guinée, 1550



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°3

Distribution des esclaves noirs à bord d'un navire négrier en 1822

Fac-similé d'une gravure tirée de l'ouvrage de Thomas Clarkson :

Histoire du commerce homicide appelé Traite des Noirs ou cris des Africains contre les Européens, leurs oppresseurs.

Cycle 3

- Que montre l'œuvre ?
- Comment est-il représenté ?
- Que transporte-t-il ?
- Comment sont-ils disposés ?
- Quel en est le but ?
- Comment qualifier ce transport ?

Collège / Lycée

- Comment est représenté le navire ?
- Que transporte-t-il ?
- Comment sont-ils disposés ?
- Quel en est le but ?
- Comment qualifier ce transport ?
- D'où provient la gravure ?
- Qui en est l'auteur ?
- Quel message veut-il faire passer ?



Document 2 :
Anonyme, Traversée (Danse de nègres),
gravure à l'eau-forte, vers 1840

Cette gravure est extraite d'un ouvrage publié en 1822 par l'abolitionniste anglais Thomas Clarkson. Ce dernier fut l'un des principaux fondateurs de la société anti-esclavagiste de Londres en 1787. C'est cette dernière qui diffusa sous forme d'affichette en avril 1789 la coupe du navire négrier de Liverpool, le *Brookes*.

La gravure dans l'ouvrage de Clarkson, Histoire du commerce homicide appelé Traite des Noirs ou Cri des Africains contre les Européens, leurs oppresseurs, illustre le chapitre IV : « les esclaves africains pendant leur passage aux colonies européennes... ». Clarkson y décrit l'abomination de la traversée de l'Atlantique et la manière dont on rentabilise la place dans les navires (450 captifs étaient embarqués dans ce trois mâts). Il indique de plus, la nature de l'espace vital accordé aux esclaves (dimensions maximum pour les hommes : 1,80 m sur 40 cm de large) ainsi que la manière dont ils sont parqués en fonction de leur sexe et leur âge. Une légende précise les dimensions exactes de chacune des parties du navire.

La gravure qui se veut réaliste est comme l'indique l'auteur, destinée à convaincre le lecteur qui pourrait douter de l'inhumanité du transport. En effet, le taux de mortalité moyen sur ces navires était (selon l'historien Jean-Michel Deveau) d'environ 15 % par traversée en moyenne. Certains voyages pouvaient être tout à fait meurtriers si la traversée durait plus longtemps que prévu faute de vent.

La propagande antiesclavagiste anglaise, qui s'internationalise rapidement, utilise très vite des images fortes destinées à marquer les esprits et à ainsi rallier l'opinion publique. La coupe du *Brookes*, le sceau de la société antiesclavagiste de Londres font partie de ces dernières.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°4

La rébellion d'un esclave sur un navire négrier

Edouard Antoine Renard (Paris, 1802, id., 1857)

Huile sur toile, 1833

Cycle 3

Que montre l'œuvre ?
Comment est-il représenté ?
Que transporte-t-il ?
Comment sont-ils disposés ?
Quel en est le but ?
Comment qualifier ce transport ?

Collège / Lycée

Comment est représenté le navire ?
Que transporte-il ?
Comment sont-ils disposés ?
Quel en est le but ?
Comment qualifier ce transport ?
D'où provient la gravure ?
Qui en est l'auteur ?
Quel message veut-il faire passer ?

Edouard-Antoine Renard est un artiste peu connu dont la principale œuvre connue est celle conservée dans les collections du Musée du Nouveau Monde.

Au centre de cette œuvre, un esclave noir est armé d'une barre de cabestan. L'artiste nous présente cet homme à la manière romantique, en véritable héros. Ses muscles saillants, les proportions de son corps et sa force « surhumaine », donnent une illustration de ceux que les négriers appellent des « pièces d'Inde ». Tout particulièrement convoités en raison de leurs caractéristiques physiques (jeunesse, belle musculature, bonne santé).

Cet esclave vient en fait d'attaquer un matelot que l'on voit étendu dans le hors champs en bas à droite. Ce type de rébellion n'est pas une exception. Ces hommes n'ont rien à perdre et leur désespoir est tel qu'ils tentent assez régulièrement de se révolter à bord des navires négriers. Bien sûr, le rapport de force fait que le blanc est presque toujours vainqueur.

Cette toile romantique (présentation de l'esclave, fureur des éléments) est à mettre en parallèle avec la scène de révolte sur le navire dans *Tamango* de Prosper Mérimée (1829) qu'elle illustre peut-être :

« Tout à coup, Tamango, qui venait de rompre ses fers pousse un cri, qui devait servir de signal, tire violemment par les jambes le matelot qui se trouvait près de lui, le culbute, et, lui mettant le pied sur le ventre, lui arrache son fusil, et s'en sert pour tuer l'officier de quart. En même temps, chaque matelot de garde est assailli, désarmé et aussitôt égorgé. De toutes parts un cri de guerre s'élève. ». Ce cri de guerre est repris dans l'œuvre de Renard par l'arrivée des esclaves venant de la cale (en bas à gauche).

Cette œuvre peut donc être vue comme une simple évocation des rébellions ou plus particulièrement comme une œuvre annonciatrice de l'abolition. En effet, un lien 1833 est l'année de l'abolition pour les colonies britanniques. On peut également lier cette toile avec l'ouvrage de Victor Schoelcher publié la même année « De l'esclavage des noirs et de la législation coloniale. ».



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°5

Noirs libres, noires enchaînées

D'après l'illustration originale de W. Blake pour Voyage au Suriname de Jean-Gabriel Stedman, 1773.
Aquatinte en couleurs, XIX^e siècle.

Cycle 3

De quelle couleur sont ces gens ?
Que voit-on à droite et à gauche ??
Quelle différence y a-t-il entre les conditions des différents personnages ?

Collège / Lycée

De quelle couleur sont ces gens ?
Que voit-on à droite et à gauche ??
Quelle différence y a-t-il entre les conditions des différents personnages ?
Pourquoi à votre avis ces deux femmes sont-elles traitées ainsi ?

Jean-Gabriel Stedman (1744 - 1797), officier anglo-hollandais fut engagé pour rétablir l'ordre à Surinam (Guyane Hollandaise) et lutter contre les nègres marrons. Pourtant son récit souligne en les condamnant la cruauté des sévices que certains maîtres faisaient subir à leurs esclaves et encourage un traitement plus humain envers ceux-ci. Les gravures réalisées par W. Blake pour cet ouvrage contribuèrent grandement à susciter l'indignation et à promouvoir l'abolitionnisme.

La confrontation entre des personnages vaquant tranquillement à leurs occupations et les deux femmes châtiées de gauche accentue la condamnation des sévices que les maîtres font subir à leurs esclaves.

Ces deux gravures permettent d'évoquer avec les élèves au-delà de la question des châtiments souvent inhumains qui sont infligés aux esclaves, le problème de l'angoisse qui règne de manière permanente dans le milieu des colons. En effet la disparité numérique est telle entre maîtres et esclaves (on estime qu'il y avait environ 450 000 esclaves pour un peu moins de 40 000 blancs à Saint-Domingue à la veille de la Révolution) que les Blancs sont obsédés par la question de la sécurité. Cette situation psychologique les amène souvent à sévir cruellement face au moindre désir de rébellion. Dans la psychose très répandue du risque d'empoisonnement qui les menacerait (empoisonnement des puits ou action des serviteurs dans la maison), les colons châtient souvent leurs esclaves à la moindre alerte ou maladie. Ce sont souvent les femmes qui servent la famille qui en font les frais comme peut-être ici.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°6

La Bambola ou Danse des Bambous

Louis Honoré Gamain (Le Crotoy, 1803-Le Havre, 1871)

Huile sur toile, 1836.

Cycle 3

- Quand se déroule la scène ?
- Que voit-on ?
- Y a-t-il beaucoup de monde ?
- De quelle couleur sont ces gens ?
- La scène est-elle proche ou lointaine ?
- A votre avis pourquoi ?
- Quelles sont les couleurs dominantes ? Pourquoi ?

Collège / Lycée

- Pourquoi ce titre ?
- Y a-t-il mixité ?
- Quelle peut être la double interprétation de la scène ?
- Peut-on identifier le lieu géographique ?
- Par rapport à ce qui a été vu précédemment qu'est ce qui peut expliquer cette scène quelque en soit l'interprétation ?
- Et en quoi concerne-t-elle l'esclavage ?

L'auteur, Louis Honoré Gamain, est peu connu.

Un bamboula est un tambour africain et par extension la bamboula est une danse exécutée au rythme de ce tambour, danse importée par les Africains déportés à la Nouvelle-Orléans et en Louisiane. En 1848, un musicien de Louisiane, Louis Moreau Gottscholte composa le premier swing intitulé La Bamboula.

La scène représentée se passe de nuit et de loin. Hommes et femmes (celles-ci semble-t-il vêtues de madras de couleur vives) dansent autour de feux qui font rougeoyer les couleurs dans un contraste voulu des deux couleurs primaires, rouge et bleu.

L'artiste représente la scène de loin comme s'il craignait de s'approcher et de se faire voir, nous indiquant par là que ce qui se passe là est réservé aux seuls gens de couleur, dont on ne peut d'ailleurs pas juger s'ils sont esclaves ou non, et que les Blancs n'y sont pas bienvenus. Pourtant il semble y avoir de la gaieté, de la danse, de la musique.

Réunis dans un espace particulier de la plantation, les esclaves noirs d'origines ethniques généralement – et volontairement pour éviter les regroupements dangereux – très différentes, finissaient par se lier et se recréer une culture commune syncrétique qui leur permettait de résister au terrible déracinement qui était le leur. Souvent, malgré l'interdiction de certains planteurs, ils se réunissaient de nuit pour jouer de la musique et danser ensemble.

Si toutefois, ce qui est probable mais pour l'instant non attesté en l'absence d'informations suffisantes sur l'auteur, la scène se passe en Louisiane dans les bayous. Il se peut que la fête soit une cérémonie vaudou qui rassemblait également de nuit des esclaves de plusieurs propriétés dans un culte syncrétique issu des croyances de leurs ethnies africaines qui, à travers la danse en particulier, fait appel à la transe et à l'intervention des esprits. Ce culte du vaudou a également été (et reste) répandu à Saint-Domingue (Haïti). La cérémonie organisée le 14 août 1791 par Boukman au Bois Caïman est considérée comme un des actes fondateurs de l'indépendance de l'île et au prélude du soulèvement général.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 5

Œuvre n°7

Saladier aux esclaves

Faïence de Nevers, 1785.

Cycle 3

- Est-ce que cet objet est utilitaire ou décoratif ?
- Qui sont les femmes de la première scène ?
- Que font-elles ?
- Qui sont les hommes sur la scène centrale ?
- Que font-ils ?
- Qu'est ce que l'homme blanc a dans la main ?
- Quel est son rôle ?
- A quoi servent les cases de la scène du bas ?
- Que se passe t-il en bas à droite ?
- Qui a ordonné cela ?

Collège / Lycée

- Entre ces deux scènes laquelle paraît la plus correspondre à une réalité vécue par les esclaves ?
- A quoi servent les cases de la scène du bas ?
- Que se passe t-il en bas à droite ?
- Qui a ordonné cela ?
- Quelle est la couleur de peau de l'homme qui administre la punition ? comment l'expliquer ?
- Qui est Pierre Bréban ?
- Que peut-on penser du texte en bas ?

Ce saladier en faïence de Nevers est une œuvre décorative. Le commanditaire, Pierre Bréban, dont le nom figure sur l'aile était, on peut le supposer, un planteur des Antilles. Le décor dit « à la terrasse » est composé de 4 scènes qui représentent d'une manière assez réaliste la nature du travail des esclaves dans les plantations. La première terrasse représente deux femmes et un homme au milieu de plants de canne. La présence d'un enfant dans les bras de l'une d'elles laisse supposer qu'il s'agit de la représentation un peu naïve d'une famille d'esclaves. A droite, trois bâtisses évoquent les installations d'une sucrerie, celle du haut représentant « l'étuve » destinée à faire sécher les pains de sucre.

La scène centrale montre le travail dans les champs. En ligne, sous la direction d'un commandeur blanc (responsable du travail dans les champs), des esclaves retournent à la houe le sol avant les nouvelles plantations. Ce dur labeur, rythmé par les claquements de fouets est parfaitement perceptible dans ce décor.

La dernière terrasse laisse apercevoir le village des Nègres constituée de cases en bois et torchis sommairement aménagées. A droite, un esclave reçoit des coups de fouets administrés par un autre noir qui jouit probablement du grade de commandeur.

L'inscription « Vive le beau travail des îles de l'Amérique » datée de 1785 peut-être interprétée de différentes manières. Il peut évoquer l'idée que la prospérité de la France est étroitement liée à la prospérité des colonies qui est elle-même entièrement dépendante du travail servile des Noirs. Mais on peut aussi comprendre que ce travail servile dont sont victimes les Noirs est finalement une chance pour eux. En effet, il les fait passer d'une « servitude barbare » comme ils ont pu ou auraient pu la connaître en Afrique à une « servitude humaine » dans les plantations antillaises. Cette idée étant largement répandue à l'époque.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 5

Œuvre n°8

Une plantation de cacao aux Antilles

Alexandre Soldé (Angers 1822 ; Paris, 1893)

Huile sur toile, milieu du XIX^e siècle.

Cycle 3

Comment est la végétation ?

Où se déroule cette scène ?

Qui travaille ?

Le titre du tableau donne-t-il une indication sur la nature de leur travail ?

Qui sont les personnages au centre de la composition ?

Que tient dans sa main l'homme blanc debout et quel est son rôle ?

Collège / Lycée

Quelle impression ce tableau donne-t-elle du travail des Noirs ?

Cela semble-t-il juste ?

Comment l'artiste crée-t-il une opposition entre l'homme et la nature ?

Voit-on apparaître le procédé de construction de la scène ?

Alexandre Soldé est un artiste peu connu. Il expose au Salon entre 1844 et 1868 des œuvres variées ; scènes d'intérieur, toiles de genre sur fond de paysages etc. La facture appliquée de ses œuvres, son sens de la composition ne font pas oublier qu'il est un habile coloriste que l'on peut rattacher à l'école romantique. Le schéma de composition en X (ou double pyramide) apparaît nettement. Il permet à l'artiste d'ouvrir une perspective au centre de la composition et ainsi lui donner plus de profondeur.

Dans cette toile s'équilibrent la répartition esthétique des personnages au premier plan, le désir de donner aux spectateurs une idée flatteuse des liens unissant les esclaves et leurs maîtres et celui de bien documenter les travaux liés à la récolte du cacao dont les étapes sont évoquées en un raccourci de gauche à droite. C'est ainsi que nous voyons les esclaves gauler les cabosses de cacao, les ramasser, les transporter dans des paniers de sparterie, les éplucher pour en extraire les fèves, mettre les fèves en tas pour que la fermentation développe leur arôme, mélanger les fèves avec de la terre pour en accélérer le séchage, avant de les mettre dans des sacs qui portent les initiales du propriétaire.

On ignore, si l'œuvre est antérieure à 1848, date de l'abolition de l'esclavage, ou postérieure ; ce qui laisse planer un doute sur le message que veut faire passer l'artiste. On remarque, malgré l'aspect idyllique de la scène, la présence d'un commandeur blanc qui tient dans sa main un fouet. Le sentiment romantique qui prédomine dans cette œuvre semble avoir fait passer au second plan la condition des esclaves évoquée bien modestement par la présence du fouet.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 5

Œuvre n°9

Inventaire d'une plantation rochelaise établie à Saint-Domingue à la fin du XVIII^{ème} siècle.

Fac-similé de l'inventaire (conservé dans les réserves du musée) de la plantation Valette, Garesché et Garreau de La Rochelle.

Collège / Lycée

- De quel document s'agit-il ?
- Pourquoi est-il difficile à lire ?
- Quel mot apparaît clairement sur la page de gauche ?
- Que trouve-t-on donc sur cette liste ?
- Que penser des prénoms ?
- Semblent-ils en relation avec leurs origines ?
- Qui les a prénommés ainsi ?
- A quoi correspondent les chiffres en fin de ligne ?
- Pourquoi le planteur a-t-il indiqué la nation d'origine des esclaves ?

Dans cet inventaire d'une plantation rochelaise établi le 27 septembre 1792, la liste des Nègres prend place entre celle des meubles et des animaux. Cette classification qui inclut les esclaves dans le mobilier de la plantation n'est qu'une application directe du Code Noir édicté sous le règne de Louis XIV en mars 1685. L'article 44 : « Déclarons les esclaves être meubles, et comme tel entrer en la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager entre les tiers... » assimile d'une manière officielle les Noirs à de simples objets. Il est donc logique dans le cadre de la vente d'une plantation, comme c'est le cas ici, de dresser la liste de l'ensemble des biens du propriétaire.

Les 56 esclaves de la plantation sont listés à la suite de la description sommaire d'un mauvais mobilier. Ils sont classés en 4 catégories : les Nègres (les hommes) pour lesquels il est précisé qu'ils sont tous « munis de leur houes, serpes et quelques machettes. », les Nègresses (les femmes), les Négrillons (les petits garçons), les Négrittes (Les petites filles). Chaque mention comporte : un numéro d'inventaire, le prénom, la nation, l'âge approximatif, l'étampe, la valeur vénale de l'esclave. Le prénom européen, surnom ou diminutif a été souvent attribué par les Blancs de manière tout à fait aléatoire. Véritable perte d'identité, cette nouvelle appellation est souvent vécue comme une humiliation. On peut noter que sur cette plantation un homme a été appelé Lounis, un autre, La Rochelle.

Plusieurs raisons justifient la présence de la « nation ». D'une part, il est déconseillé d'avoir des esclaves d'une seule et même nation. Appartenant à un même groupe culturel ils pourraient plus facilement fomenter révoltes et marronnage. D'autre part chaque nation avait aux yeux des planteurs ses caractéristiques propres. Si certaines nations étaient réputées fournir des éléments robustes et dociles au travail, d'autres en revanche étaient composées d'individus plus difficiles à maîtriser. Ceci influait sur leur valeur marchande.

L'âge approximatif permet d'apprécier le potentiel physique de l'esclave et permet de définir sa valeur. L'étampe, marque au fer faite sur la peau des esclaves, composée de simples initiales ou du nom complet du propriétaire, est une véritable marque de propriété qui assimile les hommes à du bétail. La valeur marchande est calculée en fonction des différents critères qui précèdent.

Re transcription de la mention de l'esclave prénommée Cotton :

38. Cotton nation Marba âgée d'environ quarante ans,
étampé F.G estimée la somme de mille livres.....1.000



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 5

Œuvre n°10

Natifs libres de la Dominique

Augustin Brunias (école anglaise)

Gravure au pointillé en couleurs, XVIII^e siècle

Cycle 3

Que voit on sur cette gravure ?
Quelle est la couleur de leur peau ?
Que peut on alors penser ?
Décrivez les vêtements de l'homme.
S'agit il d'une tenue de travail ? Pourquoi ?
Qui sont donc ces gens ?

Collège

Que représente la gravure ?
Où sont les personnages ?
Que font-ils ?
Comment sont-ils vêtus ?
Quels attributs portent-ils ?
Que peut-on penser de leur rôle dans la société ?
Qui sont donc ces gens ?

Lycée

Présentez cette gravure en structurant votre description et en insistant sur les tenues des personnages .
Selon vous, quel est le statut de ces personnes dans la société coloniale de la Dominique ?
Quelles peuvent être leurs activités ?
Justifiez votre réponse en utilisant les articles 13 et 25 du Code noir.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 5

Œuvre n°10

Natifs libres de la Dominique

Augustin Brunias (école anglaise)

Gravure au pointillé en couleurs, XVIII^e siècle

Free natives of Dominica a été peinte par Brunias, artiste qui exposa de 1763 à 1779 à la Free Society, à la Society of Artists et à La Royal Académie de Londres.

L'auteur de la gravure est quant à lui, Louis-Charles Ruotte père(1754/1806) qui exposa ses œuvres aux Salons de 1793,1795,1796 et 1804.

Les lettres de l'estampe, par sa dédicace aristocratique ainsi que par les mentions de la rue Saint- Denis, de L'hôpital Saint-Jacques et du Palais-Royal, semble correspondre à une exécution antérieure à la Révolution française alors que le style et la technique en couleur et au pointillé indiquent une date déjà tardive dans le siècle.

Cette gravure évoque le raffinement vestimentaire auquel était parvenu les métis natifs de cette île anglaise mais symbolique de ce que l'on trouve aussi à Saint-Domingue. Là, en effet, tout enfant né d'une mère libre et d'un père esclave devenait selon le Code noir libre de fait. Au quotidien et bien loin des rédacteurs de ce Code, certains enfant nés de père planteur blanc et de mère esclave devenaient eux aussi libres de fait.

Néanmoins, le « préjugé de couleur » subsiste et les libres de couleurs sont un groupe structurellement à part, à l'articulation des différentes catégories sociales puisque dans la société coloniale la couleur de la peau prend le pas sur les origines. Ainsi comme l'a écrit le général français De Wimpffen (1744/1814) « Après les mulâtres et les sang-mêlés, la classe noire est la dernière ». Les mulâtres sont donc au sommet de cette société de couleur. Ils exercent des professions du commerce et de l'artisanat, de soldats et de sous-officiers, de contremaîtres ou de gérants de plantations. Une partie d'entre eux sont propriétaires de terres et d'esclaves. Ils ont donc une certaine reconnaissance sociale et un petit patrimoine qui leur permet de vivre « à la manière des blancs », ce que nous montre bien cette gravure. C'est au sein de ces groupes libres et disposant d'un pécule et d'un peu d'instruction que l'idée de l'indépendance de Saint-Domingue a été le mieux entendue.

Extraits du Code noir de 1685

Article 13

Voulons que, si le mari esclave a épousé une femme libre, les enfants, tant mâles que filles, suivent la condition de leur mère et soient libres comme elle, nonobstant la servitude de leur père, et que, si le père est libre et la mère esclave, les enfants soient esclaves pareillement.

Article 25

Seront tenus les maîtres de fournir à chaque esclave, par chacun an, deux habits de toile ou quatre aunes de toile, au gré des maîtres.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°11

Allégorie de la libération des esclaves

Gravure de J.B. Chapuy d'après Jean-Jacques François Le Barbier

Cycle 3

- Quels animaux voit-on ?
- Quels symboles peuvent-ils représenter ?
- Que fait la femme casquée avec son épée ?
- Sur quelle partie du globe met-elle la main ?
- Que voit-on à ses pieds et à sa gauche ?
- Que montre du doigt l'autre personnage casqué debout ?

Collège / Lycée

- A quel personnage peut faire référence la femme casquée assise ?
- A quoi renvoient les armes qui sont à ses pieds ?
- Quel est le parcours de la chaîne sur le globe ? Est-ce intentionnel ?
- Quelle est la référence artistique et religieuse citée à gauche de la gravure ?
- Quelle interprétation peut-on faire de cette image ?
- Est-ce que nous pouvons trouver un indice sur sa date de publication ?
- Quelle est alors la réalité de l'abolition ?

Jean-Jacques François Le Barbier, né à Rouen le 11 novembre 1730 et mort à Paris le 7 mai 1826 est un écrivain, illustrateur et peintre d'histoire français. Né d'une famille modeste, il entre à l'école des Beaux-Arts de Rouen où il reçoit deux prix à l'âge de 17 ans. Il part alors à Paris et entre d'abord chez un graveur puis chez le peintre Jean-Baptiste Pierre.

En 1767-68, il se rend à Rome. Il devient membre de l'académie de Peinture et Sculpture en 1778, est agrégé peintre d'histoire en 1780. Il peint le plafond de la salle des Etats généraux et est chargé par l'Assemblée Constituante de représenter l'action héroïque du jeune officier Desilles lors des troubles de Nancy (1790) (Nancy Musée des Beaux-Arts). Il réalise le portrait du premier garde français entré à la Bastille et le tableau des Droits de l'Homme et du Citoyen (musée Carnavalet).

Il peignit aussi des scènes d'Indiens du Canada (Un Canadien et sa femme pleurant leur enfant mort au musée des Beaux-Arts de Rouen).

Jean-Baptiste Chapuis (1760-1802) produit de son côté un grand nombre de gravures liées aux grandes idées de la Révolution (allégorie relative au 14 juillet 1789, La Liberté armée du sceptre de la Raison foudroie l'ignorance et le fanatisme) et des scènes liées aux révoltes de Saint-Domingue.

Nous avons donc à faire à deux artistes « engagés » dans les grands débats d'idées de la Révolution française.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°11

Allégorie de la libération des esclaves

Gravure de J.B. Chapuy d'après Jean-Jacques François Le Barbier

Un personnage féminin en armure qui peut être soit Minerve (la Raison) soit la Force (symbolisée par l'épée et le lion) qui porte autour du cou une guirlande de lauriers (la paix) foule aux pieds boucliers, lance, hache et faisceaux de licteurs (tyrannie) et des ruines antiques (le vieux monde) brise de son épée, que tient également un personnage casqué (la Nation) une chaîne qui part du globe, passe par les serres d'un aigle pour arriver entre les mains de personnages très modestement vêtus. Elle porte la main gauche sur le globe à l'emplacement du continent américain. La chaîne qui barre ce globe suit approximativement la route du continent africain vers les Antilles, soit la route de la traite.

L'aigle peut ici représenter le continent américain qui le premier brise ses chaînes. Le lion sur lequel la femme s'appuie symbolise la force et le courage. Mais à côté est-ce une lionne ou un mouton (esclavage ?). Difficile à dire. A gauche, les personnages qui semblent pousser une porte devant une grotte font référence aux âmes sauvées par le Christ sortant des limbes : ainsi les esclaves sauvés par la Raison-Force et la Nation.

Cette gravure non datée ne peut donc qu'être postérieure à 1794 et à la date de l'abolition de l'esclavage par la Convention suite aux révoltes de Saint-Domingue par ailleurs représentées par Chapuis.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^{ème} - XIX^{ème}

Fiche 5

Œuvre n°12

La fraternité ou la mort / Moi égale à toi, moi libre aussi.

Simon-Louis Boizot (Paris, 1743-id.,1809)
Biscuit en porcelaine dure de Sèvres, 1793

Cycle 3

Pouvez-vous identifier les pays ou continents d'où sont originaires les deux couples des statuettes ?
Quels accessoires ont-ils en commun ?
Pouvez-vous qualifier les caractéristiques du triangle ?
Qu'est-ce que cela peut vouloir dire ?
Quelles conclusions tirer de ces deux groupes de porcelaine ?
Que lisez-vous sur les socles ? A quoi cela fait-il penser ?

Collège / Lycée

Pouvez-vous qualifier les caractéristiques du triangle ?
A quelle référence renvoie le bonnet phrygien ?
Qu'y a-t-il sur ce bonnet ?
Quelle est la date de production de ces statuettes ?
Que se passe-t-il à ce moment-là en France et aux colonies ?

Simon-Louis Boizot (Paris, 1743 – id, 1809) est sculpteur du roi et directeur de l'atelier de sculpture à la manufacture de Sèvres qu'il dirige pendant presque 30 ans. Actif sous tous les régimes, il est témoin de tous les bouleversements artistiques et politiques.

Ces deux groupes révolutionnaires ont été exécutés sur les modèles donnés par cet artiste à la manufacture de Sèvres. Leur rareté pourrait faire penser qu'ils n'ont été réalisés qu'en très peu d'exemplaires.

Les deux groupes tiennent le triangle isocèle symbole d'égalité et le bonnet phrygien marqué d'une cocarde symbole antique des esclaves affranchis et depuis la Révolution symbole plus général de liberté. La guirlande de chêne qui unit les bras entrelacés du groupe des deux adolescents blancs symbolise la fraternité. Ces deux groupes formant pendant illustrent donc la devise de la nouvelle République : Liberté, Égalité, Fraternité. Le groupe des deux blancs illustre cette dernière tandis que les deux noirs illustrent les deux premières. Ils sont ainsi pleinement ancrés dans l'actualité : « La fraternité ou la mort » face aux ennemis extérieurs de la France ; l'égalité et la liberté en discussion à la Convention face aux révoltés de 1791 à Saint-Domingue et à l'abolition de l'esclavage dans cette île en 1793 par les commissaires de la République soucieux de ramener le calme et d'éviter l'annexion anglaise. Ce n'est que le 4 février 1794 que la Convention nationale abolit totalement l'esclavage.

On retrouve cette symbolique dans les deux gravures en médaillon qu'a réalisées Jean-Louis Darcis d'après Boizot et qui furent publiées à l'occasion de cette libération officielle.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 5

Œuvre n°13

Portrait de Toussaint Louverture

Nicolas-Eustache Morin (Perpignan, 1799-Paris, 1850) d'après,
Lithographie en couleurs, 1832.

Cycle 3

Quelle est la couleur de peau de cet homme ?
Quelle place occupait-il dans la société coloniale de l'époque ?
Ce portrait semble-t-il représenter cela ? Pourquoi ?
Comment est-il vêtu ?
Que peut-on remarquer sur le chapeau du personnage ?
Que peut-on donc imaginer de cet homme ?

Collège / Lycée

Que peut-on remarquer sur son chapeau ?
Pourquoi est-il en droit de la porter ?
Comment est-il représenté ?
Que peut on donc imaginer de cet homme ?

Ce portrait de Toussaint Louverture a été lithographié en 1832 par Nicolas-Eustache Maurin (1799/1850). Il immortalise les traits d'un des libérateurs de Saint-Domingue. Nicolas-Eustache Maurin est le fils du peintre Pierre Maurin. Il fut l'élève d'Henri Regnault et exposa aux Salons de 1833, 1834 et 1835. Ses œuvres les plus célèbres sont le portrait du général polonais, Joseph Dwernicki (1833), le portrait du médecin français Gilbert Breschet et le portrait de Léopold I de Saxe-Cobourg-Gotha en 1832.

Son modèle, Toussaint-Louverture naquit le 20 mai 1743 d'un père esclave sur l'habitation du Comte de Bréda, près du Cap-Français à Saint-Domingue. Très tôt, son maître le poussa à apprendre à lire et à écrire et en fit son cocher puis son contremaître. Il fut affranchi en 1776 à l'âge de 33 ans. Quand en 1791, les esclaves du nord de l'île se révoltent, il les rejoint et devint peu à peu un chef de guerre remportant de nombreuses batailles contre la société esclavagiste. Ses compagnons d'armes le surnommeront alors « Louverture ».

Le 29 août 1793, il proclame un discours unificateur contre l'esclavage

« Frères et amis. Je suis Toussaint Louverture ; mon nom s'est peut-être fait connaître jusqu' vous. J'ai entrepris la vengeance de ma race. je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Je travaille les faire exister. Unissez-vous, frères, et combattez avec moi pour la même cause. Déracinez avec moi l'arbre de l'esclavage. » Votre très humble et très obéissant serviteur, Toussaint Louverture, Général des armes du roi, pour le bien public.

C'est à la même époque que le commissaire de la République sur l'île émancipe l'ensemble des esclaves. La Convention ratifie cette décision en abolissant l'esclavage dans tous les territoires de la République Le 16 pluviôse an II (4 février 1794). Le 5 mai, Toussaint se rallie donc à la République et défait les Espagnols qui jusque là l'avaient soutenu.

En mars 1796 poursuivant son ascension, il devient lieutenant général de la colonie de Saint-Domingue. Ses prétentions l'amènent à se proclamer dans une constitution autonomiste, gouverneur à vie.

En 1802, Bonaparte veut reconquérir le territoire. Toussaint est alors arrêté et déporté en France. Il est jeté en prison où il meurt le 7 avril 1803. Il ne vit donc pas l'indépendance de l'île proclamée le 1er janvier 1804. Saint-Domingue ancienne colonie esclavagiste devient alors Haïti, première république noire.



La traite négrière et l'esclavage XVIII^e - XIX^e

Fiche 6

Bibliographie

Ces ouvrages peuvent être consultés dans la bibliothèque du service éducatif (Musée du Nouveau Monde).

Cauna, Jacques de, «Au temps des isles à sucre histoire d'une plantation de Saint-Domingue au XVIII^e siècle», Karthala, 1987.

Histoire d'Aimé Benjamin Fleuriau propriétaire au XVIII^e du bâtiment qui abrite les collections du Musée du Nouveau Monde. Permet de comprendre au travers du fonctionnement de la plantation dominguoise de Fleuriau le système de l'économie sucrière.

Deveau, Jean-Michel, «La traite rochelaise», Karthala, 1990.

Ouvrage de référence pour comprendre la place de la Rochelle dans le trafic négrier au XVIII^e siècle.

Dorigny, Marcel, Gainot, Bernard, «Atlas des esclavages», Editions Autrement, Octobre 2006.

Nombreuses cartes, graphiques et résumés sur le sujet.

Hatt, Christine, «L'esclavage de l'Afrique aux Amériques», Edition Gamma- Ecole active, 2003.

Une approche thématique de l'histoire de l'esclavage dans les Amériques, nombreux documents iconographiques, récits d'esclaves, journaux d'époque... sélectionnés pour les scolaires.

Lefrançois, Thierry, «L'esclavage dans les collections du Musée du Nouveau Monde», Edition des Musées d'Art et d'Histoire, 1998.

Guide des œuvres du musée évoquant le thème de l'esclavage, fiche détaillée pour chacune des œuvres.

Meyer, Jean, «Esclaves et négriers», coll. Découverte Gallimard, 1986.

Esclavage, traite négrière, économie des île à sucre, abolitions.

Montarde, Hélène, «Les esclaves en Amérique du Nord», éditions du Sorbier, collection La vie des Enfants, 2004.

L'histoire du commerce triangulaire, de l'esclavage et de son abolition racontée à travers le destin d'enfants.

N'Diaye Joseph, «Il fut un jour à Gorée... l'esclavage raconté à nos enfants», Editions Michel Lafon, 2006.

L'histoire du commerce triangulaire, de l'esclavage et de son abolition racontée de manière claire et précise par le conservateur de la Maison des esclaves de Gorée et illustrée de dessins explicites.

Saugera Eric, «La traite des Noirs en 30 questions», Geste éditions, 1998

Simple et efficace, des réponses précises à toutes les questions qu'élèves et enseignants peuvent se poser sur la traite des Noirs.



La traite négrière et l'esclavage XVIIIème - XIXème

Fiche 6

Bibliographie

Lectures pour des activités parallèles

Cycle 3 et collège

Roman

Brisou-Pellen Evelyne, «Deux Graines de cacao», Le Livre de poche jeunesse, 2008.

Nouvelle

Mérimée Prosper, «Tamango», Magnard, Collection classiques et contemporains, 2007.

Collège

Romans

Solet Bertrand, «Les révoltés de Saint-Domingue», Castor Poche Flammarion, 1999.

Maret Pascal, «Esclave», Milan Poche Junior Aventure, 2008.

Bande dessinée

Bourgeon François, «Les passagers du Vent», Casterman, 1994.

5 tomes : 1 La fille sous la dunette, 2 Le Ponton, 3 Le comptoir de Juda, 4 L'heure du serpent, 5 Le bois d'ébène